

Saint-Jean-de-Luz, le 21 avril 2023

A l'attention de Mesdames et Messieurs les  
restaurateurs et cafetiers de Saint-Jean-de-Luz

Objet : Plan Angela – Prévention des violences sexistes et sexuelles - Fêtes de la Saint-Jean

Madame, Monsieur,

Direction de l'Action Sociale et  
des Solidarités

Centre Communal d'Action  
Sociale

Tél. 05 59 51 61 40

Dans le cadre de la prévention des violences sexistes et sexuelles, sujet sur lequel notre ville est particulièrement mobilisée, le dispositif « Angela » a été mis en place lors de la dernière édition des fêtes de la Saint-Jean. Celui-ci a vocation à permettre aux éventuelles victimes d'indiquer qu'elles sont en situation de danger.

Pour les prochaines fêtes, avec Nathalie Morice, Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale, et Thomas Ruspil, Conseiller municipal délégué en charge de la commission extra-municipale des fêtes, nous avons souhaité développer cette initiative.

En ce sens, la ville a répondu favorablement à la proposition de la préfecture et de sa déléguée aux droits des femmes, pour intégrer le dispositif départemental du plan Angela. Pour sa réussite, l'implication des restaurateurs et cafetiers est un élément majeur tant votre intervention peut être déterminante. L'objectif du plan Angela est de **porter assistance et soutenir** les personnes en danger et de faire appel au dispositif :

- en gardant la personne en sécurité aussi longtemps que nécessaire ;
- de manière bienveillante, sans jugement ni remarque discriminatoire, et en ne questionnant pas sur la situation dans laquelle elle se trouve ;
- en fournissant un soutien matériel adéquat (prise électrique pour charger un appareil, téléphone, chaise, verre d'eau...).

Un stand de prévention sera mis en place et des visuels dédiés seront élaborés, afin de diffuser les numéros d'urgence et de soutien. Ils pourront être apposés sur les comptoirs et dans les commerces.

Pour présenter le plan Angela et sa réalisation, deux ateliers de sensibilisation, assurés par le CIDFF 64 (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles) sont proposés à destination exclusivement des cafetiers et restaurateurs luziens. Ils auront lieu au Jai Alai (salle de Saint-Jean-de-Luz Animations Commerces), aux dates suivantes :

- mardi 23 mai de 15h30 à 17h
- jeudi 1<sup>er</sup> juin de 8h30 à 10h

Contenu des ateliers :

- Informations sur les différents types de violences sexistes et sexuelles dans l'espace public et caractéristiques (contravention, délit, crime + peines encourues)
- Mises en situation (quoi faire, connaissance des acteurs locaux et des numéros à contacter)
- Point sur la responsabilité des commerces

Si vous souhaitez y participer, merci de bien vouloir compléter le formulaire en ligne en cliquant sur le lien indiqué dans le mail.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Jean-François Irigoyen  
Maire de Saint-Jean-de-Luz  
Président du C.C.A.S.  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Pays Basque, chargé des  
mobilités durables et innovantes, ports et pêche